

Ensemble scolaire La Présentation Saint Joseph Collège Saint Joseph

12, Av de la gare
43300 Langeac
04-71-77-06-38



Année scolaire 2023/2024

Chers parents, chers élèves

Alors que l'établissement scolaire s'apprête à fermer ses portes, nous vous communiquons les modalités de la rentrée de septembre.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, l'établissement sera ouvert chaque matin à compter du Lundi 28 août 2023.

La rentrée se déroulera de la manière suivante :

C'est la rentrée !		
Lundi 4 septembre	Sixièmes	8h30-9h00 Accueil des élèves et de leurs parents ; 9h00-10h30 Rencontre parents – Equipe éducative, Verre de l'amitié
		10h30-12h Les élèves se rendent dans leur classe avec le professeur principal
		12h—13h30 Repas tiré du sac (tous les élèves apportent leur pique-nique) 13h30-16h55 Activités
Mardi 5 septembre	Cinquièmes	7h30 à 8h45 Accueil des élèves
	Quatrièmes	8h45-10h30 Prise en charge en classe par les professeurs principaux
	Troisièmes	A compter de 10h30, les élèves suivent leur emploi du temps habituel.

Suivi scolaire

Contacts avec le collège :

Il est possible de rencontrer Mme Batisse, Cheffe d'Etablissement, en prenant rendez-vous au 04-71-77-06-38.

Vous pouvez aussi prendre contact tous les jours avec Mme ROCHER, Adjointe et Responsable pédagogique
Via la messagerie Pronote dans l'onglet Communication-Discussion

ou
M. BOISSIER Responsable de la Vie Scolaire :
Messagerie Pronote.

« Les échanges famille / établissement assurent une belle scolarité à votre enfant »

Evaluation des élèves :

L'année scolaire est découpée en deux semestres. Vous pourrez suivre les résultats de votre enfant à partir du logiciel Sacoche. En début d'année un code est attribué aux nouvelles familles.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion ou perdez vos identifiants, veuillez rapidement prendre contact avec Mme Rocher.



Le point sur les absences :

Lors d'une absence, il est **obligatoire** pour la famille de prévenir le collège le plus rapidement possible. **Article L131-8 du Code de l'éducation** Modifié par [LOI n°2016-297 du 14 mars 2016 - art. 5](#)

Le signalement doit être fait **par écrit** auprès de Mr Boissier via la messagerie Pronote.

Dès son retour, votre enfant présentera au responsable de vie scolaire, son carnet de liaison (coupon rose préalablement rempli et signé par les parents).

Fin des cours :

L'obligation de scolarité est définie par un calendrier scolaire. Même durant les épreuves du Brevet, des cours sont dispensés aux élèves. Un départ anticipé de votre enfant engage votre responsabilité vis-à-vis de son accès à l'Education.

Des informations sont délivrées :

Via la messagerie PRONOTE : activités et sorties scolaires, modification d'emplois du temps, réunions parents.....

Via le Carnet de liaison qui sera fourni à votre enfant dès la rentrée : son usage fréquent nécessite que vous le réclamiez régulièrement. L'élève doit continuellement l'avoir avec lui.

Via le site du collège : <https://ensemble-scolaire-langeac.fr/>

N'hésitez pas à le consulter.

Nos horaires

Accueil à partir de 7h30.

Les cours se déroulent **pour tous les élèves de 8 h 30 à 12 h et de 13h25 à 16h55.**
Certaines options peuvent toutefois débuter à 13h.

Les élèves de sixième n'ont pas cours le mercredi matin.

Etude du soir : Elle a lieu le lundi, mardi et jeudi de **17h15 à 18h.**

Elle est ouverte à tous et débutera le lundi 11 septembre : les inscriptions seront prises durant la semaine de la rentrée.

Les codes d'accès délivrés aux familles et aux élèves sont à conserver d'une année sur l'autre.

Ne transmettez pas vos codes parents à vos enfants ! Des informations importantes ne doivent être consultées que par les responsables légaux car elles engagent leur responsabilité.

Restauration scolaire :

Afin de confectionner un maximum de préparations à base de produits frais et d'éviter le gaspillage, la société API nous demande de commander les repas suffisamment en amont. C'est pourquoi, nous vous demandons d'inscrire/désinscrire votre enfant une semaine à l'avance.

Les inscriptions / désinscriptions peuvent se faire auprès de Mr Boissier via la messagerie Pronote ou via le carnet de liaison.



Pour les licenciés de l'Association Sportive, pensez à décommander votre repas pour les mercredis où vous n'êtes pas convoqués.

Nous attirons votre attention sur le fait que tout repas commandé sera facturé.

Informations diverses

Manuels scolaires :

La mise à disposition des manuels scolaires est gratuite pour toutes les classes. Toutefois afin d'éviter toute détérioration ou perte d'un livre, il pourra être prélevé ou facturé en fin d'année scolaire, la somme de 25€/livre perdu ou endommagé. Les livres devront être couverts pour le lundi 11 septembre.

Frais d'envoi : Ils apparaîtront sur la facture de début d'année scolaire.

Activités sportives

L'association sportive du Collège Saint Joseph

Tous les mercredis à partir de 13h30, l'association sportive du collège Saint Joseph propose aux élèves licenciés diverses activités sportives. (jeux collectifs, cross, badminton, athlétisme...)

La **Cotisation/Licence** est de **25 euros** pour l'année.



Congés scolaires

Toussaint

Du samedi 21 octobre 2023
au lundi 6 novembre 2023

Noël

Du samedi 23 décembre 2023
au mardi 08 janvier 2024

Hiver

Du samedi 17 février 2024 au
lundi 4 mars 2024

Pâques

Du samedi 13 avril 2024 au
lundi 29 avril 2024

Ascension

Du mercredi 8 au lundi 13 mai.

Fin des cours : 5 juillet 2024

Calendrier communiqué sous réserve de
modifications nationales

Assurance scolaire : Tous les élèves doivent être assurés, aussi nous vous proposons deux possibilités :

♦ Assurance du Collège : M.M.A.

Cette assurance, couvre toutes les activités de votre enfant d'une année scolaire à l'autre. Outre la responsabilité civile, elle couvre la garantie « Individuelle Accident »

♦ Assurance Familiale :

Si vous ne désirez pas prendre l'assurance M.M.A., veuillez nous fournir, au plus tard le 15 septembre, une attestation responsabilité civile sur laquelle doit figurer la mention « **Accident Corporel** ».

Bourses des collèges :

L'établissement fournira au début de l'année scolaire le dossier de demande de bourses aux familles concernées. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le site <http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college> pour savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire.

En espérant vous avoir apporté quelques informations utiles, nous vous donnons rendez-vous en septembre.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Pour l'équipe éducative
Carine Batisse
Cheffe d'établissement





Le bon interlocuteur

Madame Batisse Carine, Cheffe d'établissement, est présente les lundis et jeudis toute la journée, le mercredi matin.
Joignable par Pro Note ou au 04-71-77-06-38.

Suivi scolaire

Mme Rocher Geneviève

- Résultats scolaires
- Orientation
- Accompagnement des élèves à besoins particuliers (PAP PAI PPS...)

Joignable par **Pronote** ou
par téléphone au 04-71-77-06-38

Vie scolaire

Mr Boissier Daniel :

- Déclaration des absences, le matin, avant le début des cours ; pensez à préciser le motif.
- Gestion des inscriptions / désinscriptions au self
- Intervention en cas de non respect du règlement

Joignable par **Pronote**

Les enseignants

Joignables via **Pronote**.

Ou par le carnet de liaison

Secrétariat Collège

Mme Cohen Catherine :

- Accueil
- Gestion administrative : Inscriptions /Bourses/Facturation
- Changement d'adresse, de téléphone
- Voyages scolaires
- Assurances scolaires
- Diplôme National du Brevet

Joignable au 04-71-77-06-38 les matins.

Ou par Pronote